

URT

le Bulletin
Municipal



JANVIER 2011 • NUMÉRO 12

Le Mot du Maire

Avec les membres du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux en ce début d'année 2011. Que cette nouvelle année voit la concrétisation de vos projets, dans ce village que nous contribuerons à rendre toujours plus accueillant et agréable à vivre.

J'adresse une pensée amicale à toutes celles et à tous ceux qui éprouvent les difficultés de l'existence, afin que leur quotidien s'améliore très rapidement.

En parallèle de la réalisation de l'accueil de loisirs, le groupe scolaire, après son extension et son amélioration, est désormais totalement opérationnel.

La réfection de la voirie est en cours de finalisation, et la fin du premier trimestre 2011, correspondra à son achèvement. Son réseau atteignant une longueur de 24 km, un étalement des travaux est nécessaire, compte tenu de leur important impact budgétaire.

Les travaux d'extension de la station d'épuration, quant à eux, devraient s'échelonner du 1^{er} août 2011 au 1^{er} avril 2012.

Le projet d'aménagement du carrefour du "Gaouch", avec l'aide du Conseil Général, est bien avancé en termes d'élaboration des plans. La collectivité locale se doit maintenant, d'acquiescer la maîtrise foncière des terrains concernés par cette réalisation.

La voirie de l'allée de Mesplés sera réalisée en parallèle, afin d'éviter une reprise de la chaussée.

S'agissant du lotissement "L'Ermitage", la désignation toute récente d'un mandataire, par le Président du Tribunal de Commerce, va permettre de procéder à la cession de cet espace, au profit de la Commune.

Après les premiers contacts pris avec les représentants du Diocèse, la municipalité envisage la création d'un jardin d'enfants, sur une partie de l'espace vert du Parc de Castets.

Enfin, la Commission Agriculture Environnement, étudie la mise en place de jardins familiaux sur un terrain communal.

J'adresse tous mes remerciements aux bénévoles des associations urtoises qui participent à l'animation réussie du village, dans le cadre des différentes activités proposées.

Robert LATAILLADE

La Cérémonie des Vœux de M. le Maire et du Conseil Municipal...



...Le 8 janvier 2011

Robert LATAILLADE et le Conseil Municipal recevaient leurs invités pour la cérémonie des Vœux. Cette année les Agriculteurs, Artisans et Commerçants "forces vives du village" étaient plus particulièrement mis à l'honneur. La médaille du Département, remise au nom de Jean CASTAINGS, récompensait l'action de Présidents d'associations : Patricia TOLOSA pour le Tennis Club, Sonia RACHOU pour la Banda 'Part et Xavier ETCHEVERRY pour le Comité des Fêtes. La cérémonie s'est conclue par le traditionnel moment de convivialité.

Sommaire

- **Vœux...** > page 1
- **A Savoir** > page 2
- **l'Actu** > page 3
- **Urt Pratique** > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

ALAIN ALGAYON Conciliateur de justice



Alain ALGAYON quel est le rôle du conciliateur de justice ?

La conciliation est un mode de règlement des litiges. Elle peut être mise en place lorsque la solution du procès est disproportionnée par rapport au litige entre les parties. L'objectif est de trouver une solution amiable.

Le conciliateur intervient pour régler des affaires simples d'ordre civil, telles que les troubles de voisinage, les différends entre professionnels et consommateurs, propriétaires et locataires... en revanche, il n'intervient pas dans les conflits entre les particuliers et l'administration (*rôle du Médiateur de justice*), les litiges relevant du droit du travail (*compétence des Prud'hommes*) et ceux relevant des affaires familiales.

Qui est-il ?

Le conciliateur est un homme de bon sens et de dialogue. C'est un bénévole, souvent retraité et ayant eu obligatoirement une expérience de 5 ans dans le domaine juridique. Il est nommé par le premier Président de la Cour d'Appel pour une durée de 2 ans renouvelable et attaché à un Tribunal d'Instance. Il est assermenté, tenu à l'obligation de secret à l'égard des Tiers, c'est un auxiliaire de justice.

Quelle est la procédure ?

La procédure est gratuite. Le conciliateur reçoit les parties en présence et propose une solution de règlement à l'amiable. A l'issue de la procédure le litige peut se régler de diverses façons :

- Sans constat d'accord
- Avec constat d'accord signé par le conciliateur et les deux parties. C'est un jugement définitif.
- Avec un constat d'accord soumis à l'homologation du juge d'Instance qui lui confère "*force exécutoire*".

En cas de désaccord, les adversaires restent libres de faire régler le litige par le tribunal.

Alain ALGAYON où intervenez-vous et comment peut-on vous saisir ?

En 2006, lors de ma nomination, le juge m'a confié la commune d'Anglet à laquelle est venu très rapidement s'ajouter le canton de La Bastide Clairence. La saisine se fait par l'intermédiaire des Mairies ou du Greffe du tribunal. Si le requérant fait la démarche à la Mairie, le secrétariat me transmet les éléments qui me permettent de prendre contact avec les deux parties. Je me déplace ensuite à la Mairie pour recevoir les personnes, selon les situations je peux également me rendre sur place pour vérifier les éléments du litige. A Anglet, j'assure une permanence le mercredi. En moyenne cette activité représente 180 dossiers par an à Anglet et 20 dossiers à URT.

La fonction du conciliateur est en train d'évoluer, le juge lui délègue son rôle de conciliateur à l'audience : le conciliateur intervient juste avant l'audience. Si l'affaire se règle, le litige est clos, sinon elle passe à l'audience.

SÉANCE DE CINÉMA À URT

Forts de l'expérience estivale réussie, la municipalité et "les Amis de l'Orgue" ont décidé de réitérer la séance de cinéma en 8mm. Ainsi le 15 décembre dernier c'est en grand nombre (200 personnes) que petits et grands ont pu suivre les aventures d'Astérix et Obélix avec en bruit de fond le cliquetis des bobines si caractéristique de ces projections à l'ancienne...

A l'issue, tout le monde a pu se régaler grâce au goûter offert par la municipalité. Encore une utilité supplémentaire à notre superbe salle Jean Castaings.

Merci à l'association "Les Amis de l'Orgue" qui ont si gentiment mis leur savoir faire et leur matériel au service de tous pour notre plus grand plaisir.



LAVOIRIE

Une première tranche des travaux de voirie inscrite au budget de l'année est en cours de réalisation.

La campagne a démarré par un travail de réfection des fossés chemin Bellevue (*la Côte*) suivi de goudronnage et enrobés des pentes les plus prononcées. Dans la continuité le chemin de Maricoulé reliant le monastère des bénédictines a également été rénové.

Allée du Campas, du carrefour de la mairie à celui du chemin du Broy, il a été procédé au fraisage et enrobés du seul coté droit, le plus dégradé ; manière de préserver l'éventualité ou opportunité d'enfouissement du réseau électrique sans dégrader ni retarder ces travaux rendus nécessaires.

Un peu plus loin, purge des orniérages dans la montée du chemin de Pouillountre, remise en place de la structure, enrobés et goudronnage jusqu'à la maison Hogoy soldent le programme des travaux dans le quartier.

Coté opposé du village en limite de Briscous, c'est la descente de Berhone qui fait peau neuve en enrobés.

Enfin, l'entrée du chemin de l'Argile est élargie par comblement du fossé jusqu'au croisement de Joanicot et réfection de la

bande de roulement, également par enrobés, sur quelques hectomètres supplémentaires.

Quelques reprises d'affaissements par ci par là sont également prévues (chemin de Repos,...) par prévention de travaux plus conséquents.

Le montant de ces travaux est de 120000 €

La seconde tranche de travaux à réaliser, votée à hauteur de 44000 € concerne l'aménagement d'une zone de stationnement au cimetière et l'Allée de Mesples, idéalement à synchroniser avec les travaux d'aménagement du carrefour du Gaouch. Régularisation des emprises des chemins d'Etchepette et de Mauracin par échange de terrain avec les riverains, projets d'élargissement de la montée du chemin de Castets, de la réfection de ceux de Chéhour ou du Port du Vern sont à venir.

Pour être un peu plus complet sur l'aménagement de nos réseaux, pour cause de vétusté a été inscrit comme priorité au programme du SDEPA l'enfouissement de la ligne électrique à hauteur de l'Hermitage (*Maison Jocou*).

Prochainement sera également mené en collaboration avec le Syndicat D'Energie des Pyrénées-Atlantiques (*SDEPA*) un diagnostic énergétique sur nos équipements d'éclairage public.

■ APE journée de Noël...

Dans la matinée, le spectacle, offert par l'association des parents d'élèves, a enchanté petits et grands : un musicien, chanteur et animateur a conté la légende du grand Ramponneau.

Le Père Noël est venu à l'école en début d'après midi et a distribué des cadeaux à la maternelle. Ensuite, tous les enfants se sont régalés avec le goûter offert par la municipalité.

■ Crèches

Encore de très belles crèches réalisées par les Urtois cette année. Un très joli parcours désormais célèbre dans tout le canton !



■ Bilan du Téléthon 2010

• Briscous	140,00 €
• Urt	320,00 €
• Urcuit	1000,00 €
Dons	1460,00 €
• Office Tourisme (vente peluches)	351,00 €
• Oina Karin (vente peluches)	120,00 €
• Pelote	30,70 €
• Tennis	96,00 €
• Pompiers	9,00 €
• AUPE + Ecole	333,00 €
• Mosaique AEP	60,00 €
• Rando + Vélo	177,00 €
• Bibliothèque Urcuit	39,00 €
• APE Urcuit	202,00 €
• Vente confiture - Vivre Briscous	288,20 €
• Repas	1475,62 €
• Buvette	1209,25 €
Recettes	4390,77 €
TOTAL COLLECTE :	5870,77 €

Après un intermède de 5 ans, le Téléthon était de retour à URT. L'implication de nombreuses associations des 3 villages pour l'organisation et la forte participation des habitants ont contribué à la réussite de cette édition, avec pour résultat d'être l'une des rares collectes du Pays Basque en progression.

■ Remise des prix concours maisons fleuries



■ Télévision Numérique Terrestre

La région Aquitaine passe à la télévision tout numérique le 29 mars 2011. Ce passage au numérique entraîne l'arrêt de la diffusion hertzienne analogique. L'émetteur de La Bastide Clairence qui couvre notre commune ne passera pas en TNT et ne sera pas rallumé après le 29 mars 2011. Les antennes "râteau" ou antennes intérieures orientées vers cet émetteur ne permettront donc plus de recevoir la TNT. Si vous êtes dans cette situation, vous trouverez la liste des professionnels agréés "Tous au numérique" en appelant le **0 970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 21h, prix d'un appel local) ou sur le site internet www.tousaunumerique.fr.



Dernière minute !

■ Appel aux Artistes !

La commission Culture lance un appel aux artistes confirmés ou amateurs. Vous souhaitez voir vos œuvres ou créations exposées à URT, alors contactez :

Madame TREPS au 06 42 32 29 39

Madame RODRIGUEZ : odilerodriguez@free.fr

■ Réveil Urtois

L'Assemblée Générale de la Batterie Fanfare "Le Réveil Urtois" s'est tenue le 17 novembre 2010. Ont été récompensés Didier CORNU pour 35 ans de présence et Monique Mendiburu pour 25 ans.

Le Bureau est reconduit : Président Benoit PETIT JEAN, trésorière Adeline DUGUINE et secrétaire Aimée COLET.

En ce qui concerne l'Ecole de Musique, Claire DOLHATS reprend le poste de trésorière et Laurent DUGUINE reste au poste de Président.

A noter le weekend du samedi 19 et dimanche 20 février, comme chaque année, une tradition, le Réveil Urtois organise le carnaval labourdin "kaskarot". Comme chaque année depuis plus de 76 ans, les quartiers du village vont être sillonnés par 3 groupes qui vont effectuer dans chaque maison la danse des bâtons (*Makil dantza*) au son des cuivres et tambours.

Le rendez vous est donné le dimanche 20 février, devant la boucherie Kikito à 11h00 aux enfants déguisés pour le départ du défilé. Après celui-ci, retour à la place du marché pour des mutxikoak et l'apéritif offert.



L'Agenda

Février

19 & 20 FÉVRIER	Carnaval – Danses des bâtons	Réveil Urtois	M.V.A. / Salle J. Castaings
26 FÉVRIER	1/2 Fin. Chpt France gomme pl.	FFBP Ahurti Pelote	Trinquet

Mars

5 MARS	Fin. Chpt France gomme pl.	FFBP - Ahurti Pelote	Trinquet
6 MARS	Course cycliste	Urt vélo 64	M.V.A.
12 MARS	Tournoi de belote	Tennis Club Urtois	Salle J. Castaings
26 MARS	Journée des déportés	Anc. Combattants	Mon. aux morts
26 ou 27 MARS	Repas ou Goûter des aînés ?	CCAS	Salle J. Castaings

Avril

10 AVRIL	Printemps des débutants / Journée portes ouvertes	Tennis Club Urtois	Tennis Club
17 AVRIL	Procession des Rameaux	Relais paroissial	Fronton à Eglise
DU 22 AU 25 AVRIL	Challenge international Handi-Sport	Urt vélo 64	Salle J. Castaings & M.V.A
30 AVRIL & 1^{ER} MAI	Finales tournoi de Pelote	Ahurti Pelote	Salle J. Castaings

Mai

1^{er} MAI	Vente de muguet	A.P.E.	Ecole
8 MAI	Commémoration armistice 1945	Anc. Combattants	Mon. aux morts
14 et 15 MAI	Congrès Départ. Sapeurs Pompiers	Amicale Pompiers	Salle J. Castaings / MVA / CDIS
14 ou 15 MAI	Ronde des 3 vallées	Urt vélo 64	Devant Mairie
28 MAI	Spectacle danse	Vahine Ori Tahiti	Salle J. Castaings